ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Atractivité de la France pour les investissements étrangers

Question au Gouvernement n° 2027

Texte de la question

ATTRACTIVITÉ DE LA FRANCE POUR LES INVESTISSEMENTS ÉTRANGERS

M. le président. La parole est à M. Thierry Benoit.

M. Thierry Benoit. Je voudrais, monsieur le ministre de l'économie et des finances, revenir sur une donnée récente du baromètre Ernst & Young, qui place la France au deuxième rang des pays les plus attractifs d'Europe pour les investissements étrangers. *(Applaudissements sur les bancs des groupes UDI-Agir, LaREM et MODEM.)* Chacun de nous ne peut que s'en féliciter.

Malgré les tensions commerciales entre les États-Unis et la Chine, les incertitudes liées au Brexit, et les tensions sociales que connaît notre pays depuis quelques mois, l'essoufflement de la croissance européenne n'a pas entamé l'attractivité de la France, qui devance l'Allemagne. Notre pays a ainsi accueilli 1 027 projets en 2018.

Malgré ces résultats encourageants, il faut que la puissance publique assure la visibilité des talents de nos territoires, car 74 % des investissements étrangers sont orientés vers nos territoires, et en particulier vers les métropoles régionales, comme Lyon, Lille et Marseille.

Nous avons un défi collectif à relever : trouver la manière d'inciter ces investisseurs étrangers à s'implanter dans les villes moyennes et les territoires ruraux, afin de les irriguer et de créer des emplois, de manière harmonieuse, dans l'ensemble du territoire.

Force est de constater que les Français ne reçoivent pas la même part de ces investissements selon qu'ils habitent dans une métropole, dans une ville moyenne ou dans un territoire rural.

M. Sébastien Jumel. Le soleil ne brille pas pour tout le monde de la même façon !

M. Thierry Benoit. Ma question est donc simple, monsieur le ministre : comment faire pour que les investisseurs étrangers qui, depuis leurs pays, voient Paris, Lille, Lyon ou Marseille, s'intéressent à Fougères en Ille-et-Vilaine *(« Ah ! » sur les bancs du groupe LaREM),* à Vendôme en Loir-et-Cher, à Épinal dans les Vosges, et, en général, aux villes moyennes et aux territoires ruraux, de façon que la création de richesses bénéficie à tous ? (Applaudissements sur les bancs des groupes UDI-Agir, LaREM et MODEM.)

M. Erwan Balanant. Et Quimperlé dans le Finistère ?

M. Christian Hutin. Et Dunkerque ?

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'économie et des finances.

M. Bruno Le Maire, *ministre de l'économie et des finances.* Il faut qu'ils s'intéressent aussi à Bernay, à Évreux, à Vernon ou au Havre, monsieur le député, pour ne pas oublier la Normandie ! *(Sourires.)*

En tout cas, oui, c'est une bonne nouvelle : la France est désormais le deuxième pays le plus attractif pour les investissements étrangers en Europe. C'est une bonne nouvelle, et c'est le résultat de la politique conduite par le Premier ministre et par cette majorité, qui peut en être fière.

La réponse à votre question a un nom : l'industrie. C'est la reconquête industrielle qui permettra de revitaliser les territoires, d'ouvrir des usines, des centres de recherche, et de créer des emplois, pas simplement dans les métropoles, mais aussi dans les territoires ruraux.

Pour cela, il faut mettre à exécution le projet de loi pour la croissance et la transformation des entreprises, que vous avez adopté, et que toutes les mesures qui figurent dans ce projet de loi et qui sont destinées à faciliter l'investissement, le développement industriel, la recherche, la continuité entre la recherche et le développement des produits industriels, soient appliquées le plus rapidement possible, et que la simplification des seuils pour les PME, avec le délai de cinq ans qui leur est donné, soit appliquée le plus rapidement possible. Nous allons nous y employer.

La deuxième condition, c'est la politique pour les territoires d'industrie, que le Premier ministre a mise en œuvre, et qui doit nous permettre de mailler l'ensemble des territoires, en particulier les territoires ruraux, en soutenant tous les projets industriels que vous, les représentants de la Nation, pourrez nous apporter, ainsi que les élus locaux.

La troisième condition, c'est la réflexion que nous avons engagée sur le pacte productif. Le pacte productif, c'est le plein-emploi en 2025 pour la France. Le pacte productif, c'est faire de la France la première économie décarbonée en Europe. Le pacte productif, c'est réfléchir encore à tous les obstacles qui empêchent notre industrie et nos entreprises industrielles de se développer – je pense par exemple aux impôts de production : chacun sait qu'ils sont l'un des obstacles importants au développement industriel de notre pays. Nous allons étudier, avec l'ensemble des ministres concernés et le Premier ministre, tous les obstacles qui pèsent encore sur l'industrie et la production, et nous réussirons la reconquête industrielle de la France.

Données clés

Auteur : M. Thierry Benoit
Circonscription : Ille-et-Vilaine (6e circonscription) - UDI, Agir et Indépendants
Type de question : Question au Gouvernement
Numéro de la question : 2027
Rubrique : Politique économique
Ministère interrogé : Économie et finances
Ministère attributaire : Économie et finances

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 6 juin 2019
La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 6 juin 2019